

SPÉCIAL ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Humanité DIMANCHE



Les nouveaux visages de l'engagement



DIGITAL VISIONS VECTORS/GETTY IMAGES

Supplément gratuit à *l'Humanité Dimanche* n° 633. Ne peut être vendu séparément.

être solidaire, c'est penser sa vie avec celle des autres

ici, nous avons accueilli
le 1^{er} Resto du cœur.
Merci aux personnes qui animent
la vie associative

L'audace
d'une ville populaire

VILLE DE
Gennevilliers

SOMMAIRE

- MILITANTISME
4 Quelles formes originales pour dynamiser l'ESS ?
- NUMÉRIQUE
8 Diffuz, une plateforme qui infuse l'envie d'agir
- ASSOCIATIONS
10 « Être utile pour changer les choses, le moteur du bénévole »
- 12** LES LAURÉATS DU MOIS DE L'ESS
- SALARIÉS
14 Du cœur à l'ouvrage malgré quelques essoufflements
- ENTRETIEN
16 Sophie Rétif: « L'engagement féminin passe par l'association »
- PLATEFORME
18 Coopcycle délivre les livreurs
- 20** TRIBUNES
- FINANCE
22 La Nef, une banque éthique pas en toc

ÉDITORIAL

DES SOURCES DE JOUVENCE POUR L'ESS

Les études d'opinion ont beau succéder aux sondages, elles affirment toujours la même chose : l'engouement pour l'économie sociale et solidaire (ESS) ne se dément pas. Ici, c'est une enquête (Cnesco) qui souligne que 75 % des lycéens souhaitent être bénévoles dans une association quand ils seront adultes. Là, c'est le Baromètre MGEN-Solidaris qui place les associations et les mutuelles en haut des « acteurs et organisations qui agissent vraiment pour améliorer notre qualité de vie », toujours selon les Français. Quant aux étudiants, un sur deux aimerait travailler dans l'ESS (Ipsos/grandes écoles). De cette soif d'engagement naissent des réponses nouvelles à des besoins sociaux ou environnementaux laissés jusque-là en jachère. Des réponses qui pren-

tent parfois des formes singulières d'initiatives, que ce supplément de *l'Humanité* entreprend de raconter alors que s'ouvre le Mois de l'ESS dont notre journal est partenaire.

Ce dynamisme est une bonne nouvelle pour les associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales existantes. Malmenées par des politiques publiques qui, au mieux, les ont oubliées (où est passé le pacte de croissance de l'ESS promis il y a un an ?), au pire les mettent à mal (fin abrupte des contrats aidés, financements en recul...), celles-ci peuvent puiser dans ce bouillonnement émergent de quoi faire une cure de jouvence. À une seule condition : que les organisations de l'ESS sachent faire de la place à ces nouveaux venus.

STÉPHANE GUÉRARD

Supplément réalisé par
Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef de *l'Humanité*
Et Stéphane Guérard
Illustrations Jean-Denys Phillippe

Rédactrice en chef technique Véronique Blondeau
Maquette et édition Virginie Gatti
Iconographie Service photo de *l'Humanité*
Documentation Régine Colombo
Fabrication Abdel Ait-Belkacem et Sandrine Guiot
Correction et photogravure SNJH

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès

Directeur Patrick Le Hyaric
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal *l'Humanité* (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)

Capital social 2 500 000 euros

Siège social 5, rue Pleyel, immeuble Calypso, 93528 Saint-Denis CEDEX
01 49 22 72 72
Service diffusion (fax) 01 49 22 73 37

Service aux abonnés 01 55 84 40 30
E-mail relationlecteur@humanite.fr

Vente commerciale 01 49 22 73 31

Vente militante 01 49 22 73 47

Publicité Comédiance
01 49 22 74 43 (commerciale)
01 49 22 74 53 (annonces classées)

01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire Patrick Le Hyaric, président du directoire et directeur de la publication ; Patrick Apel-Muller, directeur de la rédaction ; Silvère Magnon, secrétaire général et co-directeur de la publication

Conseil de surveillance Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux l'Association des lectrices et lecteurs de *l'Humanité* ; l'Association des diffuseurs de *l'Humanité*

Impression SIEP

Numéro ISSN 0242-6870

Dépôt légal Novembre 2018

Commission paritaire 0418 C 79615

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100% de fibres recyclées - IFDG


MILITANTISME QUELLES FORMES ORIGINALES D'ENGAGEMENT POUR DYNAMISER L'ESS ?

Les enquêtes d'opinion plébiscitent les associations, mutuelles et coopératives comme les lieux de participation préférés des Français. Encore faut-il qu'elles sachent capter cette soif militante.

Solidarités nouvelles pour le logement a mis en place des formes originales d'engagement qui ont fait le succès de son projet associatif. Pouvez-vous nous les décrire ?

Laurent de Verdière SNL est née il y a trente ans de l'idée de particuliers parisiens d'agir en faveur des personnes en difficulté sociale. Ils voyaient bien que l'accès au logement conditionnait l'accès à tout le reste : travail, santé, éducation, lien social. Or, les logements très sociaux manquent. Ils ont eu l'idée de créer ces logements, de les louer à prix modique en fournissant un accompagnement à ces personnes ou ces familles pour leur apprendre à habiter le lieu, le quartier, avec des travailleurs sociaux, mais aussi avec des bénévoles habitants chargés de les accompagner dans leur quotidien. Car habiter un logement s'apprend. Le locataire peut compter sur le bénévole. Quant à nos salariés, ils assurent la partie plus technique, la création des logements, la mobilisation des

financements. Au bout de deux ou trois ans de ce parcours au cours duquel les personnes ont démontré leur capacité à habiter leur logement, nous montons avec elles un dossier de candidature pour un logement social. Plus de 90 % des personnes que nous suivons deviennent des locataires à part entière chez un bailleur classique et stabilisent leur situation. Aujourd'hui, plus de mille bénévoles et près de cent salariés font la réussite du projet.

Philippe Jahshan, en tant que président du Mouvement associatif, cet exemple doit sûrement vous parler.

Philippe Jahshan Il est tout à fait exemplaire des centaines d'associations partout en France qui se créent autour d'une initiative citoyenne, en faveur d'une cause d'intérêt général, qui va déployer ensuite des solutions de transformation de la vie publique et, souvent, de politiques publiques. On assiste d'ailleurs à un réinvestissement de l'en-



« Nos bénévoles sont d'abord là dans une perspective d'action avec des résultats. »

LAURENT DE VERDIÈRE
PRÉSIDENT DE SNL PARIS

gagement associatif dans la mesure où les autres formes d'engagement ne semblent plus assez efficaces. Le citoyen électeur a quelques doutes sur le fait que son bulletin de vote soit un élément de transformation sociétale. Le citoyen travailleur a quelques doutes aussi sur le fait de pouvoir agir via son entreprise ou son outil de travail. Dans ce contexte, l'engagement associatif semble un moyen efficace au citoyen de prendre en charge les choses par lui-même. À charge pour nous, Mouvement associatif, que les conditions soient réunies pour faciliter cet engagement. Car il ne suffit pas d'être un citoyen engagé pour avoir prise. Ça nécessite un espace collectif que le secteur associatif a la responsabilité de fournir. Beaucoup de gens ne savent pas où aller, ou bien se retrouvent face à des structures associatives qui ont elles-mêmes du mal à leur faire de la place parce qu'elles sont engagées dans leur projet, avec parfois un

haut degré de professionnalisation. À nous de connecter les envies de cause et les lieux de constance d'engagement.

Trouver des espaces d'engagement, c'est aussi votre travail au sein de la Mutualité française. Comment faites-vous pour rappeler aux Français que les mutuelles ne sont pas que des pourvoyeuses de remboursements de frais de santé, mais forment un mouvement social ?

Stéphanie Soares Je ne sais pas si le grand public l'a oublié. Mais il appartient aux mutuelles de le dire et le rappeler. Seulement, ce n'est pas aussi facile que pour les associations. Le ticket d'entrée pour militer en mutualité y est plus élevé. Une association, on voit ce qu'elle fait. Le premier contact que l'on a avec une mutuelle est celle de l'agence, pour un besoin d'assurance. À nous de transformer cet acte de consommation en adhésion au projet des mutuelles et de présenter les manières de s'y engager. En mutualité »

« Il faut ouvrir les établissements scolaires aux associations. »

PHILIPPE JAHSHAN
PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



DU TEMPS, DE L'ARGENT ET DE L'INVESTISSEMENT



L'ENGAGEMENT MILITANT

- ▶ **1,3 million** d'associations en activité
- ▶ **1 886 associations** reconnues d'utilité publique
- ▶ **13 millions de bénévoles**, l'équivalent de 680 000 emplois à temps plein
- ▶ **2,5 millions de sociétaires** de coopératives
- ▶ **15 000 militants** mutualistes
- ▶ **80 000 jeunes volontaires** en service civique



L'ENGAGEMENT SALARIÉ

En nombre de salariés

- ▶ **1 844 000** dans les associations
- ▶ **313 600** en coopératives
- ▶ **157 000** en mutuelles
- ▶ **85 000** dans les fondations



L'ENGAGEMENT EN ARGENT

En milliards d'euros

- | Dons des Français en 2015 | |
|---------------------------|------|
| 7,5 | |
| Mécénat d'entreprise | 3 |
| Épargne dite solidaire | 1,31 |

INFOGRAPHIE

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SPÉCIAL

» santé ou assurance, la logique est celle de l'assureur assuré. C'est un collectif qui collecte des cotisations afin de répondre à un besoin de ce collectif. C'est cette notion de collectif que l'on doit partager. Nous sommes dans un secteur fortement réglementé où il est difficile de distinguer les mutuelles des assureurs et instituts de prévoyance. La différence, les mutuelles la feront dans leur capacité à transformer une volonté consumériste en un engagement militant collectif.

Que proposent les mutuelles à leurs adhérents qui souhaiteraient militer ?

Stéphanie Soares Plein de choses, pour peu que les projets leur parlent. C'est le cas pour les questions d'accès aux soins des plus fragiles. Des militants mutualistes ont par exemple monté des actions pour venir en aide aux migrants. Le mouvement mutualiste, c'est surtout 2600 établissements de soins et santé qui sont gérés par des militants bénévoles. Et il faut définir le contenu de nos contrats de garantie. De quoi nos adhérents ont-ils besoin ? Quels sont leurs besoins non satisfaits aujourd'hui ? Certes, les mutuelles disposent de technosstructures rodées sur la finance, la gestion des risques. Pour autant, il appartient aux élus de définir les remboursements de la mutuelle, le taux de redistribution, les actions au bénéfice des adhérents. L'équipe professionnelle est là pour assurer l'équilibre de nos contrats. Nos 15 000 militants mutualistes s'investissent aussi dans les comités d'action sociale, dans des communautés d'entraide,

dans des événements comme la Fête de l'Humanité. S'il n'y a pas de militants, il n'y a pas de mutuelles.

Vincent Javicoli, quels parallèles faites-vous entre l'engagement mutualiste et associatif et celui dans les coopératives ?

Vincent Javicoli L'engagement dans les coopératives se pose différemment. La centralité du militantisme est vraiment liée au travail. Les coopératives de production sont nées de l'idée que les travailleurs sont ceux qui doivent prendre les décisions au sein de l'entreprise. Une deuxième finalité forte est liée à la démocratie. Si on se dit être dans une démocratie, celle-ci ne peut s'arrêter aux portes de l'entreprise. La question de réintroduire de la démocratie dans le travail reste fondamentale. Les Scop évoluent dans une économie capitaliste, avec un cadre compétitif.

Mais les salariés et sociétaires de coopérative doivent constamment renouveler les pratiques démocratiques, dans la prise de décision, dans la façon de répartir la valeur créée. D'autre part, il existe depuis quinze ans une nouvelle forme de coopérative, la Scic, qui répond bien aux nouvelles manières de s'engager. Ces sociétés coopératives d'intérêt collectif associent au sein de leur sociétariat non seulement des personnes qui y travaillent, mais aussi des usagers, parfois des collectivités et tout un tas d'autres catégories, selon leur objet. Résultat : un moyen de production devient un commun ancré sur un territoire, géré par ses parties prenantes. »

» Cet engagement est-il suffisamment reconnu par les pouvoirs publics ?

Vincent Javicoli Il y a une sorte de paradoxe lorsqu'on parle des Scop. D'un côté, les reprises d'entreprises par leurs salariés organisés en coopératives sont très médiatisées. Mais de l'autre, les pouvoirs publics ont tendance à dépolitiser le projet des Scop. La loi Pacte « pour la croissance des entreprises », actuellement en discussion au Parlement, reprend bien un certain nombre d'éléments de langage du mouvement Scop : plus de démocratie dans les entreprises via un plus grand nombre de représentants des salariés dans les conseils d'administration, des objectifs sociaux et environnementaux dans les statuts des entreprises « à mission ».

Mais cela se traduit d'une tout autre manière que dans les Scop. On propose ainsi d'augmenter l'actionnariat salarié dans les entreprises. Les salariés sont appelés à devenir des actionnaires auxquels on versera des dividendes et non plus des augmentations de salaire. Certains dans l'économie sociale et solidaire (ESS) s'en félicitent. Mais on crée un faux ami de l'ESS qui lui fait du mal.

L'engagement mutualiste a-t-il besoin de nouvelles reconnaissances ?

Stéphanie Soares Un des freins à la militance est l'absence de

statut de l'élu mutualiste. Pour un actif, siéger dans un conseil d'administration est très compliqué. Cette possibilité est pourtant inscrite dans le Code de la mutualité, mais n'a pas été retranscrite dans le Code du travail ! Il faut pouvoir promouvoir cet engagement. Quand on est élu dans une association, dans une mutuelle, on s'engage sur un projet au bénéfice d'un collectif et de la société. C'est une évolution sur laquelle toutes les composantes de l'ESS devraient se mobiliser. Le développement de compétences est un élément de « rétribution » de nos militants. Quand on siège dans un conseil d'administration, on y acquiert des compétences. Reconnaître ces compétences acquises serait intéressant.

À SNL, avez-vous besoin de coups de pouce pour faciliter l'engagement de vos bénévoles ?

Laurent de Verdière Être administrateur d'une association demande du temps dont nos bénévoles ne disposent pas forcément. À Paris, nos bénévoles sont à 50 % actifs, à 50 % retraités, étudiants ou jeunes. Ils ne sont donc pas forcément tous disponibles dans la journée. Or, une de nos caractéristiques est qu'ils œuvrent de pair avec les salariés. D'autre part, pour beaucoup de bénévoles que nous formons, notamment les jeunes, le passage plus ou moins long dans



JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

« Un des freins à la militance est l'absence de statut de l'élu mutualiste. »

STÉPHANIE SOARES DÉLÉGUÉE FNMF À L'ANIMATION DU MOUVEMENT MUTUALISTE

une association leur permet d'enrichir leurs compétences, leurs savoir-être, qui leur seront aussi demandés dans la vie active. Or, ces parcours associatifs ne sont pas non plus suffisamment reconnus. Mais nos bénévoles sont d'abord là dans une perspective d'action avec des résultats. C'est ce qui leur apporte de la satisfaction et de la valorisation personnelle.

Retrouvez-vous là certaines de vos propositions que le Mouvement associatif a fournies au premier ministre dans le rapport que vous lui avez remis fin juin sur le développement de la vie associative ?

Philippe Jahshan Oui. Mais sur la question de la valorisation de l'engagement, je serai un peu plus prudent. Il est important qu'elle existe. Mais ça ne doit pas être le levier essentiel. Car les gens qui cherchent à s'engager ont surtout besoin de trouver une place, et la bonne, pour le faire. Plus que de recevoir une sorte de label du meilleur engagé du mois, ils veulent être associés aux actions, aux prises de décision. Cela pose la question de l'organisation démocratique de nos structures. On insiste aussi sur la sensibilisation des plus jeunes à l'engagement. Nos organisations représentatives de l'ESS avaient signé une convention avec l'éducation nationale il y a trois ans, notamment en ce qui concerne

les stages en troisième. C'est passé inaperçu et pourtant c'est essentiel. Il faut ouvrir les portes des établissements scolaires aux associations. Quant à la dimension professionnelle, le compte engagement citoyen existe mais est insuffisamment déployé. Et il y a la question de la formation des bénévoles. Nos organisations le font, avec leurs petits moyens. Doté de 8 millions d'euros, le fonds de développement de la vie associative mériterait d'être augmenté. On peut aussi déployer un passeport du bénévole tout au long de sa vie. Mais je voudrais insister sur un point très important. La forme des Scop est très intéressante car elle interroge le mouvement associatif sur le fait de considérer les salariés aussi comme des militants. Souvent, il y a une dichotomie entre le bénévole, le bénévole dirigeant et le salarié. Il est essentiel pour la survie de nos mouvements de sortir de ces catégories, même si les responsabilités de chacun sont différentes. Sinon, nous serions dans une situation de reproduction de ce que l'on connaît dans les entreprises classiques. Il est fondamental pour les associations, comme pour les mutuelles, de répondre à cet enjeu : travailler dans nos organisations n'est pas la même chose que de travailler dans une multinationale.

DÉBAT ANIMÉ ET RETRANSCRIT PAR STÉPHANE GUÉRARD

« Les pouvoirs publics ont tendance à dépolitiser le projet des Scop. »

VINCENT JAVICOLI DIRECTEUR ADJOINT DE L'UNION RÉGIONALE DES SCOP ÎLE-DE-FRANCE



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Région Occitanie s'engage



POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EXEMPLAIRE ET DE PROXIMITÉ

La Région encourage et accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), cette économie humaine, proche des territoires et génératrice d'emplois (12,10 % des emplois régionaux) au travers d'aides directes aux entreprises, du soutien de l'innovation sociale (via deux incubateurs régionaux et la pépinière Réalis), du déploiement d'outils financiers dédiés ou encore de l'accompagnement des acteurs économiques qui structurent et développent l'ESS sur tout le territoire.

Ainsi, chaque année, 2000 entreprises sont accompagnées et 7000 emplois créés ou pérennisés.

 [@occitanie](https://twitter.com/occitanie) | laregion.fr



Treize millions de bénévoles. Soit l'équivalent de 680 000 temps pleins. L'engagement des Français a de quoi donner le tournis. Pourtant, le potentiel est immense. À en croire une enquête Ifop 2016 pour France bénévolat et Recherches & Solidarités, hors de ces bénévoles actifs, 38 % de nos concitoyens se disent prêts à donner de leur temps pour une cause ou une action. C'est justement ce public que Diffuz vise. En leur proposant de relever des défis solidaires sur une courte durée, la plateforme Web lancée il y a un an espère mettre le pied à l'étrier à de futurs militants associatifs vers un engagement de plus longue durée.

L'initiative numérique a pris corps au sein de la Macif. Jean-Michel Febvin, en charge de la communication du groupe et du projet Diffuz, raconte : « Nos sociétaires sont souvent aussi des militants associatifs. Ils voient bien la difficulté de leurs structures, en prise avec les baisses de subventions, pour trouver de nouveaux militants, alors que les formes d'engagement changent. On a donc travaillé avec eux, avec nos salariés

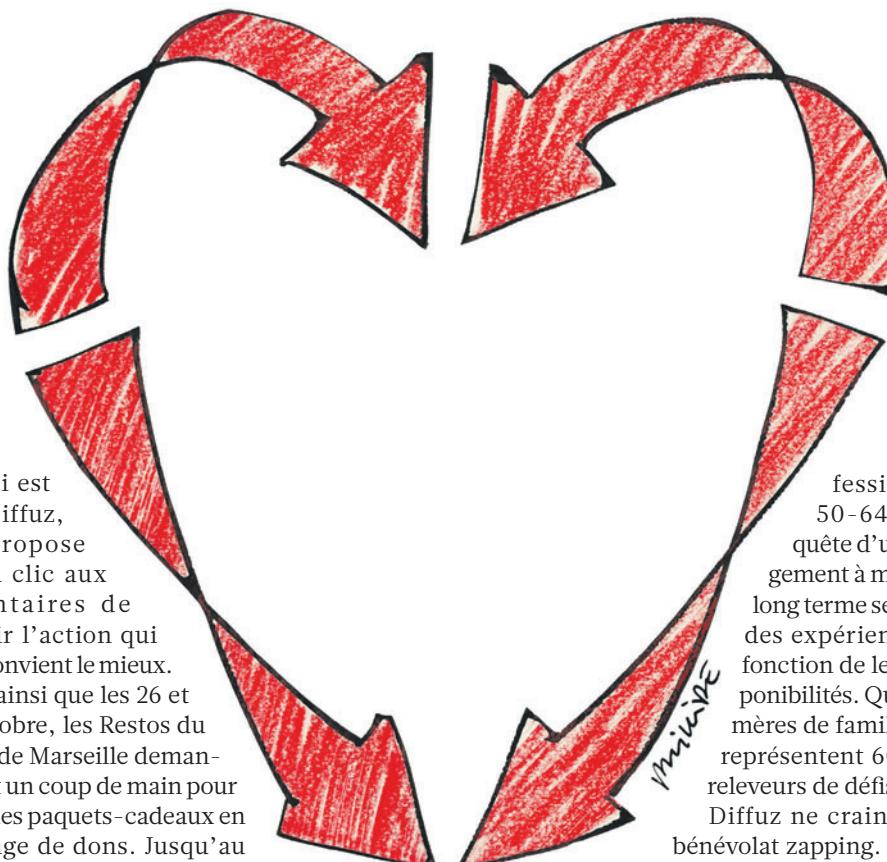
« L'implication humaine a plus d'impact que les dons d'argent. »

MICHEL FEBVIN EN CHARGE DE LA COMMUNICATION DU GROUPE

et nos associations partenaires, pour imaginer un moyen de mettre en contact des associations qui cherchent des bénévoles pour une action dans un temps très court, avec des candidats bénévoles qui ne savent pas à quelles portes frapper. »

NUMÉRIQUE DIFFUZ, UNE PLATEFORME POUR INFUSER L'ENVIE D'AGIR

Depuis un an, le site Web met en lien des associations qui cherchent des bénévoles pour mener des actions de courtes durées, avec des candidats qui ne savent pas à quelle porte frapper pour relever des défis solidaires.



Ainsi est née Diffuz, qui propose en un clic aux volontaires de choisir l'action qui leur convient le mieux. C'est ainsi que les 26 et 27 octobre, les Restos du cœur de Marseille demandaient un coup de main pour faire des paquets-cadeaux en échange de dons. Jusqu'au 30 novembre, à Dunkerque, les Amis de Jacques Bialski appellent à participer à leur collecte de produits d'hygiène, redistribués aux sans-abri lors de leurs maraudes. Ces propositions sont postées à 80 % par des associations. Mais le site permet aussi aux porteurs de cause sans structure derrière eux de trouver des soutiens à leur action. Toutes les annonces sont filtrées par la

plateforme, qui emploie une dizaine de salariés pour son développement numérique et sa modération.

Un an après sa mise en ligne, le site comprend 10 500 inscrits. Trois populations forment le gros des troupes. Les 18-35 ans, souvent citadins, y sont nombreux à chercher un sens qu'ils ne trouvent pas forcément au sein de leur pro-

fession. Les 50-64 ans en quête d'un engagement à moyen ou long terme se forgent des expériences, en fonction de leurs disponibilités. Quant aux mères de famille, elles représentent 60 % des releveurs de défis.

Diffuz ne craint pas le bénévolat zapping. « La solidarité passe d'abord par des petits gestes. Et c'est plutôt bien qu'il y en ait plein. L'implication humaine a plus d'impact que les dons d'argent », répond Jean-Michel Febvin. Pour l'heure, les statistiques lui donnent raison. Dans un tiers des cas, les personnes qui ont relevé un défi solidaire ont gardé contact avec l'association qui les a accueillies.

STÉPHANE GUÉRARD



Jean-Jacques VERCHAY
Président d'ALTERNATIVE MUTUALISTE

ALTERNATIVE MUTUALISTE

« Ils veulent privatiser la Sécurité Sociale »

Face au danger, une clarification s'impose !!

Passons à l'offensive !



La mutualité a historiquement été composée de deux tendances :

- D'une part, une mutuelle territoriale impulsée par Napoléon 3 désireux d'organiser un système de protection sociale, dirigé par des notables qui souvent faisaient des dons
- D'autre part, les caisses de secours mutuelles composées d'ouvriers ou d'artisans pratiquant l'entraide et la solidarité. Mais cette mutualité revendicative en terme de progrès social fut toujours sous surveillance et même parfois interdite.

Ces deux familles mutualistes n'ont pas subi le même sort sous le gouvernement de Pétain, puisque les sociétés ouvrières ont été dissoutes alors que la mutualité française, quant à elle, s'est tournée vers le gouvernement de Pétain et ce au nom du mutualisme et de l'apolitisme.

La FNMF affichait alors son soutien à la politique sociale du gouvernement de Pétain.

Au sortir de la guerre, la création de la Sécurité sociale issue du programme du Conseil National de la résistance a reçu le soutien des Mutualités de Travailleurs, souvent des mutualités d'entreprises qui ont largement investi le champ de l'accès aux soins avec la création de centres de santé mutualiste.

La Mutualité Française qui perdait alors la gestion des Caisses d'Assurance Sociale qu'elle gérait pour partie, s'est battue bec et ongle contre la création de la Sécurité sociale.

Dans les années 80, la mise en place de contrats de groupe au niveau des grandes entreprises sous l'impulsion de partenaires sociaux a permis de solvabiliser d'important remboursement en dentaire et en optique et a donc eu pour conséquence l'investissement du marché par les compagnies d'assurance attirées par l'appât du gain !

Aujourd'hui, nous voyons alors se dessiner clairement la stratégie mise en place :

- Pour les assureurs, deux types de population sont inassurables : les plus pauvres et les malades chroniques.
- Pour les plus modestes, la CMU et les ACS permettent leur prise en charge et pour les malades chroniques, la part prise en charge par la Sécurité sociale s'est fortement accru ces dernières années.

Un signe qui ne trompe pas pour bien marquer le processus de privatisation de la Sécurité sociale est la proposition de remplacer le terme Sécurité Sociale dans la constitution par Protection Sociale.

La Protection Sociale recouvre l'action des assurances privées.

Aujourd'hui nous ne pouvons que nous interroger sur la constitution de grands groupes composés de Mutualités, d'Institutions de Prévoyance et de groupements relevant du code des assurances n'ayant historiquement aucun lien affinitaire.
Je citerai les trois principaux :

"Harmonie-MGEN", "MACIF-Aesio", "AGR2, la Mondiale MATMUT et Solimut".

L'explication est à trouver dans une directive européenne qui prévoit des délégations de services publics pour la gestion des caisses de Sécurité sociale.

Nous savons que la population, dans sa grande majorité, est très attachée à la Sécurité sociale. La Sécurité sociale universelle, financée par la cotisation sociale est le meilleur régime. Bien sûr, il convient de le financer correctement. Mais au final, il est plus efficace en matière de soins et surtout moins coûteux qu'un système assurantiel.

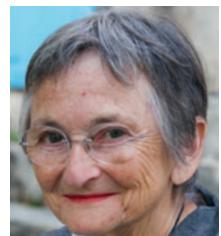
Il suffit de regarder les Etats-Unis qui dépensent 17,1% du PIB contre 11,5% en France et qui ont une mortalité infantile supérieure qu'au Nicaragua.

Pour toutes ces raisons, nous devons par tous les moyens défendre la Sécurité Sociale et ALTERNATIVE MUTUALISTE compte bien mettre tout en œuvre pour résister contre la destruction de celle-ci !!

le 24 Octobre 2018

1. ATTIRÉS PAR L'ACTION, PAS PAR L'ASSOCIATION

« Nos enquêtes montrent que de plus en plus de Français font du bénévolat : + 17 % de 2010 à 2017. Mais, quand le bénévolat sur une semaine, voire plus, diminue de 5 %, l'occasionnel, lui, explose de 40 %. L'ensemble de nos adhérents tirent le même constat : depuis dix ans, les gens viennent les voir en leur disant "je veux donner un coup de main, mais ne pas être coincé". Cela se traduit par un engagement court ou fondé sur un projet. Si, auparavant, de nombreuses personnes étaient attachées à une organisation, aujourd'hui, elles viennent pour une action. Être utile est devenu la première motivation citée dans toutes les enquêtes d'opinion. »



Élisabeth Pascaud
Ancienne
vice-présidente
de France
Bénévolat

2. BÉNÉVOLE NE VEUT PAS DIRE CHARGÉ DE MISSION

« Les associations recherchant des bénévoles avec des compétences bien spécifiques me laissent perplexe. D'une part, il reste encore un tas d'actions qui ne demandent aucune compétence. D'autre part, demander des compétences trop pointues, c'est risquer de dériver vers du salariat déguisé. Les bénévoles sont avant tout là pour leur don, leur temps. Nous, nous insistons auprès de nos adhérents pour qu'ils aident leurs salariés à monter en compétences afin qu'ils puissent à leur tour mieux accompagner les bén-

ASSOCIATIONS « ÊTRE UTILE POUR CHANGER LES CHOSES, LE MOTEUR DU BÉNÉVOLE »

Aujourd'hui référente en formation interne, Élisabeth Pascaud décrypte les nouvelles attentes des volontaires et les écueils à éviter pour voir fleurir leurs mobilisations.

névoles. Les associations comme les bénévoles ne veulent plus de l'archétype des dames des bonnes œuvres du XIX^e siècle. Si les gens s'engagent, c'est pour faire avancer les choses. Se donner bonne conscience n'est plus leur moteur principal. Le bénévolat n'est pas de l'amateurisme. »

salariés, ils sont souvent moins bien payés que leurs homologues du privé lucratif. Mais ils restent par engagement. Ils apportent ainsi de la régularité et de l'encadrement dans les actions menées. Le bénévolat est moins régulier, moins cadré, mais il apporte plus de flexibilité. »

4. SUSCITER LES VOCATIONS DE DIRIGEANTS

« Trouver de nouveaux présidents et présidentes d'association est souvent compliqué.

Le partage des domaines et des compétences entre plusieurs présidents constitue une réponse intéressante. L'autre défi est d'assurer une direction équilibrée entre le président bénévolat et le dirigeant salarié. Le premier est la garantie que l'association ne vire pas à l'entreprise commerciale. Le second est celui qui assure le quotidien. L'entente politique et technique est primordiale entre eux. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
STÉPHANE GUÉRARD

3. SALARIÉ, BÉNÉVOLE, NE PAS SE TROMPER DE STATUT

« Plus l'association ira loin dans sa distinction entre travail salarié et bénévolat, plus elle sera sûre de son projet. Le bénévolat a son temps à donner. Justement ce dont manque le salarié. La présence du bénévolat offre la garantie à l'association qu'elle ne fonctionne pas en circuit fermé. Il relie les publics à l'ensemble de la société. Quant aux





AU RYTHME DE VOS BESOINS

Santé · Prévoyance · Prévention

Ensemble avec l'ESS, pour la solidarité,
la Fraternité et la santé



Siège social : 52, rue d'Hauteville - 75487 Paris Cedex 10 - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. SIREN n°384 442 915. Document non contractuel - Septembre 2018 - Crédit photo : iStock.

1 Vraie
mutuelle

2 Prévention
et services

3 Avantages
bien-être

NUMÉRO NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE
(09 71 10 15 15)

www.mutuelle-familiale.fr



Les prix du Mois de l'économie sociale et solidaire ont beau changer de formule, l'engouement ne se dément pas autour de cet événement national chargé de promouvoir les structures de l'économie sociale et solidaire et de les développer.

Pour cette 11^e édition, l'organisateur, la Conseil national des chambres régionales de l'ESS, avait décidé de recentrer les trois catégories sur l'utilité sociale, l'égalité femmes-hommes et la transition écologique. Ce tamis plus fin n'a pas réfréné les candidatures. Cinq cents associations, coopératives ou entreprises solidaires d'utilité sociale se sont fait connaître. Soit cent de plus qu'il y a deux ans. Nous dévoilons ici les lauréats. Mais ces prix reflètent une incroyable

LES LAURÉATS DU MOIS DE L'ESS

Trois structures ont été primées parmi les 500 candidates. Pour cette 11^e édition, l'attribution des prix a de nouveau démontré la vitalité et la diversité du tissu territorial du tiers secteur.

vitalité locale de ce secteur toujours très créatif lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins sociaux, malgré la baisse des subventions publiques et du soutien de l'Etat.

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE TOUS AZIMUTS

C'est singulièrement le cas en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes. Les candidatures reçues démontrent une mobilisation générale tous

azimuts. Si, en plus de ses actions de terrain, la fédération Familles rurales de l'Ain a investi YouTube pour y créer sa chaîne, Femmes viriles et hommes sensibles, le collectif Or du commun de Mulhouse organise un espace de coworking pour concilier entrepreneuriat et vie familiale quand, en Mayenne, Solidarité Paysans 53 crée des groupes de parole pour agricultrices et agriculteurs en difficulté.

Quant au prix transition écologique, la longue liste des candidats souligne que les associations n'ont pas attendu les lois qui tardent à venir pour s'emparer des thématiques de gestion des déchets, d'alimentation ou de mobilité. Ne manque à ce mouvement qu'un porte-voix national. Justement la vocation de ces prix du Mois de l'économie sociale et solidaire.

STÉPHANE GUÉRARD.

MATHIEU CUGNOT/DIVERGENCE IMAGES



Marie-Martine Lips
Présidente
du CNCRESS

« Il est nécessaire de proposer un autre modèle plus durable et respectueux de l'humain et de l'environnement »

Chef d'orchestre de l'économie sociale et solidaire sur les territoires, le Conseil national des chambres régionales de l'ESS organise la 11^e édition du Mois de l'ESS. Des milliers de rendez-vous pour rappeler le rôle fondamental de ce secteur, mal pris en compte par les politiques publiques.

Uber, Deliveroo, Amazon, « économie de plateforme », « économie collaborative »... Il y a une sorte de cacophonie de formes économiques qui se revendiquent toutes comme le renouveau et la solution aux problèmes de notre temps. Elles n'inventent rien. Elles s'inscrivent, comme leurs prédecesseurs, dans une stratégie d'accumulation du capital au profit de quelques-uns. Et pourtant, il y a, dans notre société, l'expression d'un besoin de sens, de redéfinition des communs face à nos divisions, à nos oppositions.

Il y a un besoin de sens face à l'appropriation accrue des richesses au détriment du partage, de la solidarité, de la cohésion, de notre environnement.

De plus en plus émerge une prise de conscience commune sur la nécessité de proposer un autre modèle plus durable et respectueux de l'humain et de l'environnement. Le débat porté par la loi Pacte pose par exemple la bonne question – celle de la garantie de la durabilité sociale, environnementale et économique –, mais donne les mauvaises réponses.

PRIX ÉGALITÉ: FEMMES & CINÉMA

Œuvrer à un féminisme « joyeux », selon l'expression d'Agnès Varda. Tel est le but de cette association créée par deux productrices, Stéphanie Douet et Sandrine Pillon. Leurs viseurs ne manquent pas d'objectifs : déconstruire les stéréotypes de genre, soutenir toute lutte contre les discriminations et mettre en lumière les femmes artistes et techniciennes ainsi que leur travail. Parmi leurs réalisations en cours : une exposition née du concours de photographie Femmes citoyennes, une collection de courts métrages, « Femmes actives », et un appel à films « Regards de femmes » auprès des lycéens de Nice, Aix-Marseille, Versailles et Créteil.

PRIX UTILITÉ SOCIALE: MOBIDYS

Des « Frog » contre les « dys ». Voilà en très résumé ce que propose cette entreprise solidaire d'utilité sociale. Mobidys s'est créée pour venir en aide aux élèves souffrant de dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, etc. Ses outils : des livres, personnalisables et enrichis, qui intègrent des outils de facilitation de la lecture selon la méthode Frog (en français : soulager l'effort cognitif), disponibles sur papier ou téléchargeables sur tablette. La société nantaise travaille en lien avec les éditeurs de manuels scolaires et de livres, avec l'aide de collèges testeurs dans un réseau appelé à grandir.

PRIX TRANSITION ÉCOLOGIQUE: LA TRICYCLERIE

Depuis 2016, cette association n'a pas chômé pour valoriser les biodéchets qu'elle a collectés en région nantaise. Au gré des 5 000 km parcourus en vélo à remorque, 40 tonnes ont été valorisées en 15 tonnes de compost bénéficiant à une trentaine de jardins et fermes du cru. Soit une économie de 5 000 km de transports en camion et de 500 kg de CO₂. Mais aussi une belle dépense en éducation populaire, puisque ses trois salariés, ses cinq jeunes en service public et sa centaine de bénévoles ont aussi pour mission d'initier au recyclage, au compost, à la gestion raisonnée des déchets. Une initiative que la Tricyclerie aide à essaimer partout ailleurs.

VOTEZ POUR LE PRIX COUP DE CŒUR 2018

Le prix coup de cœur 2018 reste à désigner. Choisissez-le parmi les 370 candidats qui ont présenté un dossier complet aux prix du Mois de l'ESS, en votant sur le site www.lesprix-ess.org jusqu'au 21 novembre. Le Mois de l'économie sociale et solidaire, c'est aussi plus de 2 000 événements organisés partout en métropole et en outre-mer pour découvrir les associations, mutuelles, coopératives, fondations et entreprises commerciales qui conjuguent activité économique et intérêt général sur les territoires. Découvrez ces initiatives par ville, thématique ou date, jusqu'à mi-décembre.

Plutôt que de renforcer l'économie sociale et solidaire, le législateur brouille les pistes et invente une énième catégorie avec des « entreprises à mission ». Nos députés ont peut-être oublié que l'utilité sociale n'est pas un slogan, mais bien une façon de faire autrement. C'est ce que les entreprises de l'ESS, au cœur de leurs activités, ont réussi à démontrer en construisant des alternatives et des modèles innovants, pour être toujours au plus proche de l'intérêt général. L'ESS mérite une prise en compte par les politiques publiques qui soit à la hauteur de son dynamisme. Notre économie est en croissance et représente un poids important dans l'économie, avec par exemple près de 15 % des emplois du privé. Crise économique, lente reprise de la croissance, aides gouvernementales concentrées sur les grandes entreprises, restriction des contrats aidés ont participé à fragiliser une forme d'économie qui constitue un vrai pari pour l'avenir. Nos entreprises, nos associations, nos coopératives, nos mutuelles doivent être accompagnées, et pour cela nous sommes prêts à travailler avec les pouvoirs publics sur la mise en œuvre d'un pacte de croissance pour financer et développer cette forme d'économie. Pacte que les

« Nos députés ont oublié que l'utilité sociale n'est pas un slogan, mais une façon de faire autrement. »

différentes familles de l'ESS appellent de leurs voeux. C'est dans cette dynamique que le Mois de l'ESS s'ouvre pour sa 11^e édition. En novembre, les chambres régionales de l'ESS mettront en avant des initiatives innovantes, organisent des conférences, des débats, des formations... permettant de mieux faire connaître la réalité de l'ESS et de susciter l'engagement et la rencontre des différents acteurs. Au total, près

de 2000 événements seront organisés dans les territoires de métropole et d'outre-mer. Nous avons également, à travers quatre prix, souhaité récompenser des initiatives concrètes, portées par des acteurs du territoire autour de l'utilité sociale, de l'égalité femmes-hommes et de la transition éco-logique. Un prix coup de cœur permettra au public de choisir un lauréat supplémentaire parmi les finalistes. Nos prix sont ainsi la reconnaissance des actions d'innovation et de transformation sociale que nous menons au cœur de nos territoires. Ils reflètent également un travail de long cours au sein de notre réseau, qui s'est doté d'un pôle spécifique sur les questions de transition écologique et dont l'observatoire porte depuis cette année une action dédiée aux inégalités entre les femmes et les hommes.

Plus de 3 millions de personnes travaillent dans l'économie sociale et solidaire. Soit un actif sur dix. Le moins que l'on puisse dire est que ces salariés mettent du cœur à l'ouvrage. Selon le dernier baromètre « Qualité de vie au travail » de la mutuelle Chorum, 83 % des salariés de l'ESS se disent attachés à leur travail, un ressenti qui culmine même à 94 % pour les dirigeants. Cette haute opinion se fonde sur une grande satisfaction concernant le contenu du travail réalisé (76 % des salariés et 93 % des dirigeants), même si cette satisfaction s'est érodée de 4 points entre les deux derniers baromètres. Le sentiment d'être utile au travail est aussi très prégnant. Ainsi, 88 % des salariés et 95 % des dirigeants disent se sentir respectés et reconnus par les publics auprès desquels ils interviennent. Et 73 % des salariés et 93 % des dirigeants se sentent fiers de travailler dans leur structure.

Cet attachement à l'ESS est d'autant plus remarquable que le secteur fait le grand écart entre des activités très différentes. Quoi de commun entre les 238 713 aides à domicile ou ménagères, les 132 270 personnels enseignants des établissements du secondaire et supérieur, les 83 806 éducateurs spécialisés ou les 143 178 ouvriers non qualifiés du secteur industriel ? Les principes et valeurs communes à l'ESS, répond Marine Boyer, cheffe de projet chez Chorum.

SALARIÉS DU CŒUR À L'OUVRAGE MALGRÉ QUELQUES ESSOUFFLEMENTS

Les trois millions d'employés des associations, coopératives, fondations et mutuelles affichent un taux d'attachement record à leur travail et un fort sentiment d'être valorisés et reconnus, malgré des salaires plus faibles qu'ailleurs.



« Quand on réfléchit au travail et au sens que l'on y met, quand les salariés sont associés à ces délibérations, ça porte ses fruits. Ce qui facilite l'engagement, c'est la capacité à s'exprimer, à exercer son travail de manière autonome, dans un cadre sécurisé. »

Mais cet engagement peut être mis à mal par de nombreux facteurs. « Les demandes sociales ou les publics concernés évoluent. Les associations ont parfois du mal à s'adap-

ter, poursuit Marine Boyer. Cela a pour conséquence de remettre en question les pratiques et parfois même le projet autour duquel s'est fondée

« Quand les salariés sont associés aux délibérations, ça porte ses fruits. »

MARINE BOYER CHEFFE DE PROJET CHEZ CHORUM

la structure. L'attachement au travail est aussi remis en cause par les injonctions financières, réglementaires et politiques externes, par les baisses de subvention. Les marges de manœuvre sont alors restreintes et altèrent l'engagement lié à des valeurs ou un sentiment d'utilité. Et comme les niveaux de salaires dans l'économie social et solidaire sont souvent plus faibles qu'ailleurs, il n'offre pas un levier rétributif du travail. »

De fait, les écarts entre les salaires bruts pratiqués dans l'ESS et ceux du secteur privé à but lucratif étaient de l'ordre de 14 % en moyenne en 2014, tous secteurs confondus, selon l'« Atlas » 2017 de l'économie sociale et solidaire. Ces écarts se transforment en fossés dans les activités financières et d'assurance : + 31 % dans le secteur lucratif. Dans ce panorama moins-disant, seuls les établissements de santé relevant de l'économie sociale sortent du lot avec des émoluments 23 % plus élevés par rapport au privé classique. »



• Mix énergétique à 95 % sans émission de CO₂*

- Nucléaire
- Énergies renouvelables
- Thermique



IL FAUT TOUT UN MIX POUR ALIMENTER VOTRE MACHINE À CAFÉ

Avec EDF, votre machine à café fonctionne à 95 % sans émission de CO₂*, principalement grâce à une production qui mixe énergies nucléaire et renouvelables.

edf.fr/mix-energetique

* En 2017, le mix énergétique électrique d'EDF SA et EDF Production Electrique Insulaire était composé à 86,5 % de nucléaire, 8,8 % d'énergies renouvelables, 2,1 % de gaz, 1,4 % de charbon et 1,2 % de fioul. Il est à 95,3 % sans émission de CO₂ (émissions hors analyse du cycle de vie (ACV) des moyens de production et des combustibles) - Indicateurs de performance financière et extra-financière 2017.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

» L'engagement salarié dans l'ESS ne manque pas d'autres freins. Le recours aux emplois à temps partiel y est bien plus courant que dans les autres secteurs (64,3 % de temps complets, contre 77 % dans le public et 80 % dans le privé hors ESS). Les salariées sont particulièrement touchées, puisque 58 % des femmes exercent en temps complet, contre 75 % pour les hommes. Et un plafond de verre continue d'exister pour l'accès des femmes aux postes de responsabilité (voir par ailleurs). En 2016, le Conseil supérieur de l'ESS a publié un « Guide des bonnes pratiques » à destination des entreprises du secteur.

LES ASPIRATIONS DES PLUS JEUNES

L'ensemble des pistes de « diagnostic et plan de progrès » peuvent intégrer les salariés aux réflexions : de la gouvernance, l'élaboration de la stratégie d'entreprise ou la politique salariale, jusqu'au lien avec les usagers/bénéficiaires/clients, la diversité au sein de l'entreprise, l'éthique et la déontologie. « Dans ce contexte il y a une bonne nouvelle : les jeunes veulent travailler dans l'ESS, et quand ils y travaillent ils veulent y rester », souligne Brigitte Lesot, directrice de Chorum. Selon une étude Avise-Cesod, 89,3 % des moins de 30 ans pensent que travailler dans l'ESS permet de « se sentir utile pour la société », contre 56,3 % pour le secteur public et 24 % pour les entreprises marchandes. Des attentes et aspirations à ne pas laisser passer, alors que l'économie sociale fait face à un défi de renouvellement générationnel de ses employés.

STÉPHANE GUÉRARD

SOPHIE RÉTIF : « L'ENGAGEMENT FÉMININ PASSE PAR L'ASSOCIATION »

Aux hommes les fonctions dans les partis et les syndicats. Aux femmes les associations. C'est ce que montrent les travaux de l'universitaire spécialiste de logiques de genre. Entretien.

Pourquoi dites-vous qu'il y a une logique de genre dans le monde associatif ?

Même si le taux d'hommes et de femmes varie d'un secteur à l'autre, par exemple entre le sanitaire et social d'un côté, le sport de l'autre, l'engagement féminin s'exprime plus dans les associations que dans les syndicats et partis politiques. Il y a une forme d'assignation. C'est ce que j'ai constaté lorsque j'ai étudié des associations revendicatives féministes, des droits humains ou catholiques. On y trouve beaucoup de femmes, du fait de la nature des actions menées, mais pas que. C'est comme les associations de parents d'élèves ou d'éducation populaire, où la présence des femmes s'explique par la division sexuelle du travail parental. À elles les liens avec l'institution scolaire, où elles ont souvent mieux réussi que les hommes. Aux hommes les activités liées au conseil syndical, aux activités sportives. La sociologie du genre a aussi montré l'ancrage des femmes dans les réseaux de sociabilité locale. Les associations revendicatives que j'ai étudiées mènent des actions très proches des activités politiques et syndicales. Pourtant, les femmes qui y militent sont peu à aller vers les partis politiques et les syndicats, du fait du sentiment de compétence politique. Pour y être crédibles, elles ont l'impression qu'il faut être capable de parler de tout. Leur notion de l'engagement est très liée à l'amateurisme, non pas dans le sens de faire moins bien, mais dans celui de ne pas se prendre la tête, de rester libre.

Est-ce subi ou choisi ?

Le poids de l'histoire compte. Les partis, syndicats, mutuelles, associations,



Sophie Rétif
Maître
de conférences à
l'IdheS, université
Paris-Nanterre

qui relevaient de la même matrice, se sont différenciés au début du XX^e siècle. L'espace de l'association s'est adapté en direction des femmes. Les activités associatives catholiques leur ont été assignées.

Le Parti communiste français a lui aussi créé l'Union des femmes de France avec l'idée que l'engagement associatif leur serait plus simple d'accès. Un processus d'exclusion s'est mis en place dans les autres formes d'engagement. Et lorsque le travail salarié des femmes s'est généralisé dans les années 1960, celles-ci se sont plus facilement dirigées vers l'emploi associatif, car ce secteur était déjà très féminin. D'où le fait que 70 % des salariés associatifs sont des femmes. La notion de désintérêt associatif s'est alors liée à celle de féminité.

Existe-t-il un plafond de verre pour l'accès aux postes à responsabilité ?

Oui. Les données recueillies par Viviane Tchernogog, Annie Dussuet et Érika Flahault le montrent. En 2011, les associations ne comptaient qu'un tiers de présidentes, contre la moitié de trésorières et 60 % de secrétaires.

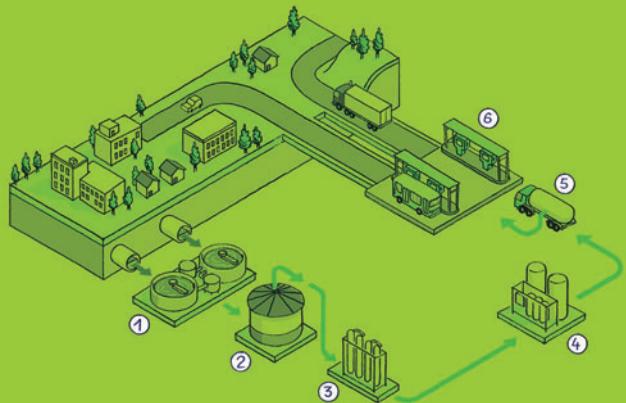
Autre constat : plus les associations sont grandes, plus elles comptent de dirigeants bénévoles masculins. De même, les fédérations sectorielles sont très souvent présidées par des hommes âgés. C'est particulièrement le cas dans les associations familiales, où les femmes sont surreprésentées à la base, en revanche beaucoup moins présentes dans les postes à responsabilité.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR S. G.

on sait traiter le biogaz issu des eaux usées pour faire rouler les bus.

êtes-vous prêts?

RCS Nanterre 433 466 570 - les ateliers devant eux



Avec BioGNVAL, SUEZ permet aux villes de transformer le biogaz issu du traitement des eaux usées en biocarburant. Nos eaux usées sont ainsi valorisées et deviennent une source d'énergie renouvelable.

Produit à proximité des villes et facilement stockable, ce biocarburant constitue en outre une source d'énergie idéale pour les flottes de bus ou de véhicules de ramassage des ordures ménagères.

retrouvez-nous sur ready-for-the-resource-revolution.com



prêts pour la révolution de la ressource

INTERNET COOPCYCLE DÉLIVRE LES LIVREURS

Cette plateforme de service en ligne réservée à des collectifs de coursiers a émergé grâce à l'alliance du mouvement du logiciel libre et du mouvement coopératif.

Elle était faite pour elle, l'économie collaborative. Pourtant, l'économie sociale et solidaire (ESS) a vu le train passer de ces plateformes en ligne d'échanges de biens ou de services entre particuliers. Pire. Ce train a été détourné par des start-up n'ayant de neuf que l'image. Ces Uber, Deliveroo et compagnie, remettant au goût du jour le travail à la tâche du XIX^e siècle, sans salaire, ni droits, ni protection sociale, confisquant la création de valeur en l'optimisant fiscalement pour leurs actionnaires. Mais le moment de sidération face à ce rouleau compresseur néolibéral semble évaporé. Le sursaut est venu d'une rencontre féconde entre la communauté du logiciel libre, pour qui l'accès aux nouvelles technologies ne doit être entravé par aucun droit de propriété, et l'économie sociale, à même de structurer ces nouvelles activités dans des organisations démocratiques et de fournir de nouvelles formes de protection sociale. C'est ce que raconte l'aventure de Coopcycle. Rassemblés

au Village de l'ESS et des fab labs lors de la dernière Fête de l'Humanité, ses protagonistes ont raconté comment ce réseau de coopératives de coursiers à vélo, organisé autour d'un outil numérique partagé de gestion des livraisons, est en passe de s'ériger en contre-modèle



NOUS NOUS SOMMES REGROUPÉS POUR INSTAURER UN RAPPORT DE FORCES



COMÉDIE

Jérôme Pimot
Membre du Collectif
des livreurs autonomes
parisiens

« Quand elles sont arrivées en France, les plateformes de livraison ont d'abord fait croire aux coursiers qu'ils étaient indépendants et qu'ils n'avaient qu'à cliquer pour travailler. Au début, c'était le cas. Mais, très vite, elles ont commencé à mettre la pression pour travailler à des horaires non choisis. Elles faisaient aussi beaucoup d'erreurs de facturation, soi-disant du fait d'erreurs infor-

matiques. Mais ces erreurs n'étaient jamais corrigées. Imaginez les gains de la plateforme ! Un jour, un juriste m'a expliqué ce que j'étais vraiment : non pas un indépendant, mais un travailleur subordonné à un employeur non déclaré. J'en ai parlé aux autres coursiers. Jusqu'alors concurrents, nous nous sommes regroupés pour faire masse et instaurer un rapport de forces. On a créé le Clap, premier collectif de coursiers, au moment même où Deliveroo, leader sur le marché, a changé ses règles de fonctionnement, en contrevenant au Code de commerce. Aujourd'hui, une quarantaine de collectifs ont

vu le jour un peu partout. Nous ne voulons pas forcément devenir salariés de ces plateformes. Mais on ne veut plus que celles-ci fixent les règles du jeu, grâce à des algorithmes qui savent tout de nous et sont même réglés pour éjecter les coursiers qui restent trop longtemps à leur service. Les coursiers ont ouvert les yeux et se défendent via des alternatives coopératives et politiques. Avec Coopcycle, on mène le combat contre ces vitrines de l'ultralibéralisme qui veulent nous faire revenir au travail à la tâche du XIX^e siècle, avant que les travailleurs imposent le Code du travail. Il faut repartir au combat. »

à l'ubérisation. Parti d'un besoin social non satisfait – en l'occurrence les besoins d'entrer dans le droit commun des coursiers cantonnés à un autoentrepreneuriat sans foi ni loi – Coopcycle est en passe de déboucher sur un message politique plus grand que lui : la fin du salariat n'a rien d'une fatalité. Le collectif Pédale et tais-toi a entamé à la fin octobre un tour de France des travailleurs des plateformes numériques, avec pour dernière étape une proposition de loi pour de nouvelles protections, portée par les sénateurs PCF Fabien Gay et Pascal Savoldelli.

STÉPHANE GUÉRARD

MOBICOOP EN ROUTE POUR LIBÉRER LES TRANSPORTS

Jusqu'à présent confisqué par des plateformes mercantiles, le covoiturage entre particuliers va vivre une révolution à partir du 22 novembre avec l'entrée en fonction de Mobicoop. Cette société coopérative d'intérêt général proposera aux usagers des services en ligne de mobilité (covoiturage, autopartage, vélo...) via une plateforme sans aucune commission. Celle-ci se rémunérera grâce à des plateformes locales pour les collectivités locales.

CONFÉDÉRANCE

NOUS MUTUALISONS UN OUTIL DE PRODUCTION NUMÉRIQUE

Kevin Popel

Cofondateur de Coopcycle

« Les manifestations contre la loi travail sous Hollande ont fait émerger un groupe de militants. À l'époque, il était question de lutter contre l'affaiblissement du droit du travail. C'est aussi le moment où une armée d'autoentrepreneurs coursiers est apparue, faussement indépendants de plateformes Internet donneuses d'ordres qui commençaient à capter toute la valeur, le tout en évitant de payer leurs impôts et cotisations sociales.

De ce mouvement est né Coopcycle, une association regroupant actuellement une vingtaine de coopératives locales de coursiers, dans une demi-douzaine de pays européens. Une dizaine d'autres est en attente d'intégration. Ce réseau de collectifs est organisé de telle manière qu'ils ne se font pas concurrence. L'objectif de Coopcycle est de mutualiser un outil de produc-

tion numérique. Cette plateforme met en relation les coopératives de coursiers avec les restaurateurs et les clients finaux à livrer. Elle propose des outils de gestion métier. Ce logiciel sous licence à réciprocité n'est ouvert qu'aux travailleurs organisés en coopératives, avec une gestion démocratique interne des entités productives, car nous ne voulons pas que des start-up s'en emparent et revendent ensuite leur entreprise avec le logiciel, en réalisant des plus-values.

Nous proposons d'autres services commerciaux, marketing, ainsi qu'une caisse de solidarité entre coopératives. Et nous travaillons avec SMart, pour mutualiser les risques. Le métier de coursier est très dangereux et la responsabilité individuelle est difficile à prendre en charge si nous restons entre coursiers. Le but de tout cela est de faire suffisamment concurrence aux plateformes ultralibérales pour casser leur monopole sur le secteur. »

CONFÉDÉRANCE

NOUS MONTRONS QUE LE SALARIAT N'EST PAS DÉPASSÉ

Sandrino Graceffa

Administrateur délégué de SMart

« SMart est une coopérative européenne. À l'origine, elle a été créée en Belgique pour trouver des solutions de contrats à des travailleurs artistiques qui avaient besoin de diversifier leurs activités. Ils se sont organisés en association, puis en coopérative, qui les salariés pour leur donner accès à une protection sociale en échange d'une petite partie de leur chiffre d'affaires. Aujourd'hui, SMart est présente dans 45 villes et 9 pays. Nous faisons l'inverse des Uber, Deliveroo et compagnie. Ceux-ci font croire aux travailleurs qu'ils sont indépendants afin de ne pas payer leurs salaires et salaires différenciés que sont les cotisations sociales. Nous, nous nous adressons aux travailleurs autonomes, présents dans de très nombreux secteurs aujourd'hui, en détournant le sys-

tème du salariat : leurs contrats de travail sont pris en charge par la coopérative. Salariés de SMart, ils en sont aussi les sociétaires et peuvent ainsi se réapproprier leurs moyens de production. C'est l'opposé de l'ultralibéralisme qui fait croire que le salariat est dépassé.

En Belgique, il y a deux ans, on a été confronté à l'émergence de Take Eat Easy, plateforme pour laquelle, au bout d'un moment, plus de 2 000 de nos salariés sociétaires autonomes travaillaient. Quand on s'en est rendu compte, on a défini avec eux et les syndicats un cadre minimal de protection sociale, en obtenant de ces plateformes un minimum de 3 heures de rémunération et une assurance. Mais cette innovation a fait peur aux maisons mères de ces plateformes, qui ont arrêté l'expérience, avec l'aide de l'État belge. Cela montre que les États ont mis en place des législations trop tolérantes. »

TRIBUNES

UNE EXPÉRIENCE QUI DONNE DU POUVOIR D'AGIR

Venues du Québec, les coopératives de services proposent aux jeunes des moyens pour les initier à l'entrepreneuriat. Et les incitent à monter des collectifs de projet.

Nelly Lechaplain
Déléguée
nationale des
Coopératives
jeunesse
de services

Face aux défis économiques et sociaux du XXI^e siècle, les Coopératives jeunesse de services (CJS) proposent une nouvelle forme d'engagement aux jeunes pour les initier à l'entrepreneuriat coopératif et les préparer à devenir pleinement citoyens entrepreneurs de leur vie. Dans

une société de plus en plus fragmentée, où des logiques individualistes et consuméristes se développent, tout un pan de la jeunesse peine à accéder au monde du travail et cherche à donner du sens à ses projets tant personnels que professionnels.

Venues du Québec, les CJS se développent en France depuis 2013 à l'initiative d'acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire et des coopératives d'activité et d'emploi. Depuis les premières expérimentations en Bretagne il y a cinq ans, le projet, lauréat de la Fondation la France s'engage, a rapidement pris de l'ampleur, piloté à l'échelle nationale par le réseau Coopérer pour entreprendre.

En 2018, 800 jeunes, majoritairement entre 16 et 18 ans, ont partagé cette aventure entrepreneuriale collective dans 56 CJS, implantées tant sur les quartiers prioritaires que dans les communes rurales. Le temps d'un été, ils créent une activité économique et pilotent leur entreprise, avec un fonctionnement coopératif. Ensemble, ils définissent leur offre de produits ou de services, démarchent les clients, réalisent leurs prestations et vont jusqu'à se rémunérer en partageant les bénéfices de leur activité. Ils découvrent ainsi le fonctionnement d'une entre-

prise et la réalité du monde du travail, mais les apprentissages vont bien au-delà : ils se découvrent des capacités et développent ces fameuses compétences transverses tant recherchées aujourd'hui : esprit d'initiative, créativité, coopération, prise de parole en public... Ce qu'ils retiennent particulièrement : l'expérience collective et le fait d'avoir pu agir sur leur quartier, leur commune, et montrer aux adultes ce dont ils sont capables !

Tout au long de l'été, les jeunes sont accompagnés par deux animateurs formés à une approche innovante basée sur les pédagogies active et coopérative. Avec l'appui des acteurs du comité local impliqués dans la mise en œuvre du projet, les animateurs visent à développer l'autonomie des jeunes, à s'assurer que progressivement ces derniers puissent prendre en charge leur activité et piloter leur coopérative. Les jeunes apprennent par l'expérimentation et l'action dans une posture de pair à pairs en s'appuyant sur leurs compétences, celles des animateurs et des personnes ressources du comité local. La démarche permet de les rendre acteurs de leurs propres apprentissages favorisant leur émancipation, développant leurs capacités à agir.

La mise en œuvre d'une CJS est le résultat de la mobilisation d'une diversité d'acteurs à l'échelle du territoire souhaitant proposer à la jeunesse une opportunité de vivre la création collective d'une entreprise, d'expérimenter la gestion partagée et la décision démocratique, de découvrir par la pratique les fondements de l'économie sociale et solidaire. À travers la CJS, c'est tout un territoire qui apprend à coopérer !

UN LIEU D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR LES JEUNES

Zoom sur le Centre des jeunes, des dirigeants et des acteurs de l'économie sociale.

Laure Delair
Présidente du
Centre des jeunes,
des dirigeants
et des acteurs de
l'économie sociale

Le Centre des jeunes, des dirigeants et des acteurs de l'économie sociale est un réseau de jeunes engagés dans l'ESS, un lieu d'éducation populaire où ils trouvent un espace de parole qui n'existe pas forcément ailleurs. C'est un paradoxe : les nouvelles générations ont une forte appétence pour l'économie sociale, mais celle-ci ne leur donne que trop peu de place. Or, leur arrivée concrétise un mouvement de maturation de l'ESS. Les plus anciens ont laissé un socle de

développement. Les jeunes s'en emparent différemment. Ils ont fait leur la démocratie représentative qui fonde la gouvernance des mutuelles comme des associations ou des coopératives. Mais ils y ont ajouté des modes de démocratie participative plus directe. Il faut par ailleurs de nouveaux outils d'appropriation collective de l'ESS : un accès à l'éducation nationale, un droit à l'information des salariés en cas de cession de leur entreprise... Nous lançons aussi un cycle de réflexion sur le travail et sur l'avenir européen, avec les enjeux climatiques et de migrations en perspective.

ÉVASION FISCALE LES SECRETS D'UN SYSTÈME

Cent pages de faits, d'analyses
et d'explications sur le système
d'évasion fiscale...



Des exemples concrets : Bernard Arnault, Bono, Whirlpool, Le Pen, Apple, Balkany, Nike...

Des contributions prestigieuses : Éric Bocquet, Pierre Ivorra, Monique Pinçon-Charlot, Jean Ziegler...

6€

JE SOUHAITE RECEVOIR LE HORS-SÉRIE À 6 EUROS + 2 EUROS DE FRAIS DE PORT (VALABLE UNIQUEMENT POUR LA FRANCE MÉTROPOLITaine), SOIT :
8 € EXEMPLAIRE(S) = EUROS.

PRÉNOM

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

E-MAIL

RENDRE IMPÉRATIVEMENT CE BULLETIN ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'HUMANITÉ) À :
L'HUMANITÉ/SERVICE DIFFUSION MILITANTE, 3, RUE DU PONT-DE-L'ARCHE, 37550 SAINT-AVERTIN. TÉLÉPHONE : 01 55 84 40 30.

CHEZ VOS MARCHANDS DE JOURNAUX ET SUR HUMANITE.FR

Plus qu'une dernière brique à ajouter et l'édifice prendra corps. Trente ans après s'être constituée en société financière sous forme de coopérative, afin d'accompagner l'émergence de projets de transition écologique, sociale et solidaire, la Nef n'est plus qu'à un service proposé à ses clients pour devenir la première banque éthique française. Après les livrets d'épargne aux particuliers et aux associations et les comptes courants pour les professionnels, il manque seulement à sa palette les comptes courants aux particuliers. Malheureusement, la dernière marche à franchir s'annonce la plus haute.

**En 2017,
l'établissement
a financé
pour 16 millions
d'euros de
projets liés
à l'environnement.**

La crise financière de 2008 a eu pour conséquence logique un durcissement des réglementations bancaires. Mais ces nouvelles exigences de contrôle et de fonds propres ont fragilisé les petites structures tout en renforçant les grosses, aux comportements pas très éthiques. Résultat : la Nef, jusqu'ici adossée au Crédit coopératif, doit prouver aux autorités bancaires qu'elle a les reins encore plus solides qu'avant pour commencer à s'occuper de comptes courants des particuliers. Deux ans après avoir investi pour proposer des comptes aux professionnels, la coopérative repart donc au front du changement d'échelle. Elle a

FINANCE LA NEF, UNE BANQUE ÉTHIQUE PAS EN TOC

**L'argent, un investissement sonnant et trébuchant ?
C'est le pari de cette coopérative qui, en trente ans, a financé plus de 6 000 projets de transition écologique et solidaire.
Elle lance une campagne pour changer d'échelle.**

lancé le 15 octobre, et pour les deux prochains mois, un « *Appel pour une banque éthique, transparente et citoyenne* ».

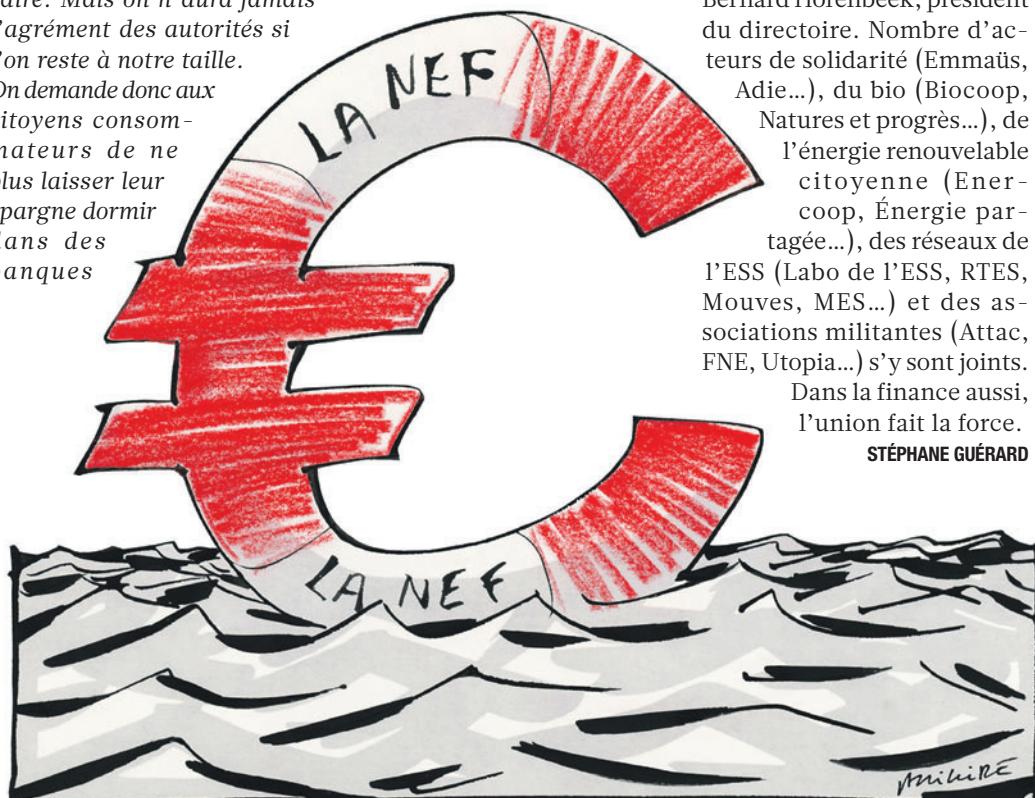
« *On ne peut pas la faire seule*, explique Léo Miranda, directeur marketing de l'établissement. *Le choix, c'est soit on se résigne à ce que l'on propose déjà, soit on grandit en offrant ce que tout le monde attend depuis longtemps : le compte individuel avec la carte bancaire. Mais on n'aura jamais l'agrément des autorités si l'on reste à notre taille.* On demande donc aux citoyens consommateurs de ne plus laisser leur épargne dormir dans des banques

qui l'utilisent pour des activités qui n'ont rien d'éthique. L'argent, c'est aussi un bulletin de vote. » L'objectif est de faire masse et de prouver que le but de transformation écologique et sociale portée par la coopérative attire un nombre croissant de citoyens/clients de banques. Aujourd'hui, l'établissement financier compte 40 000 sociétaires, 20 000 clients et a collecté

177 millions d'euros grâce aux 10 000 livrets d'épargne solidaire souscrits. Ceux-ci ont financé, en 2017, pour 16 millions d'euros de projets liés à l'environnement, pour 4 millions de projets sociaux et pour 1 million de programmes culturels, consultables sur son site Web. « *Dix mille personnes de plus derrière nous, et on prouve qu'un mouvement existe pour que la finance change* », espère Bernard Horenbeek, président du directoire. Nombre d'acteurs de solidarité (Emmaüs, Adie...), du bio (Biocoop, Natures et progrès...), de l'énergie renouvelable citoyenne (Enercoop, Énergie partagée...), des réseaux de l'ESS (Labo de l'ESS, RTES, Mouves, MES...) et des associations militantes (Attac, FNE, Utopia...) s'y sont joints.

Dans la finance aussi, l'union fait la force.

STÉPHANE GUÉRARD



PROFESSIONNELS DE
LA RESTAURATION COLLECTIVE

ÊTES-VOUS VRAIMENT SÛRS D'ACHETER LE MEILLEUR PRODUIT AU MEILLEUR PRIX ?

CONTACTEZ-NOUS
POUR OBTENIR UN COMPARATIF

jecompare@prestarest.fr

prestarest

UNE FORCE DE NÉGOCIATION INDÉPENDANTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE AUTOGÉRÉE

www.prestarest.fr



Prestarest est une centrale de référencement de produits alimentaires et non alimentaires certifiée SGS. Elle référence des produits sélectionnés pour leur qualité et leur traçabilité à un tarif négocié et les mets des restaurants collectifs qui adhèrent à son service. Entreprise citoyenne, Prestarest favorise les circuits courts, propose une sélection de produits issus de l'Agriculture Biologique et s'engage pour une rémunération juste des producteurs.

filiale du





MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

www.antigel.agency - 01410 - Mai 2018 © Hervé THOUROUDE - Ce document est non contractuel

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON



MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.